

Évaluation périodique du programme de baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire

(Faculté des sciences de l'éducation)

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

Conseil universitaire du 1^{er} avril 2014



SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire

Le programme de baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BÉPEP), créé dans les années 1970, est rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation (FSE). L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage (ÉEA).

Il s'agit d'un programme de 123 crédits, d'une durée de 4 ans et menant à un brevet d'enseignement de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Le BÉPEP n'a jamais été soumis à une évaluation périodique. Toutefois, il y a eu une révision du programme en 1994 (CU-94-190) ainsi qu'une refonte en 2002 (CU-2002-66). Bien que le programme soit soumis de façon cyclique à l'évaluation d'un comité d'agrément provincial, il fait l'objet d'une première évaluation périodique institutionnelle.

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

Les principales étapes de l'évaluation :

- Les membres du comité visiteur du CAPFE ont rencontré divers acteurs concernés par les programmes lors d'une visite à l'Université Laval les 23, 24 et 25 novembre 2011.
- Le rapport du CAPFE a été transmis au vice-recteur aux études et aux activités internationales le 18 janvier 2012.
- La direction de programme a élaboré un plan d'action qui a été transmis au CAPFE en février 2013.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en décembre 2013 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales.
- Le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation a transmis son plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales le 21 mars 2014.
- Le rapport d'évaluation et le plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 1^{er} avril 2014.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL

Principales forces de ce programme

- Les stages;
- L'expertise complémentaire et diversifiée des enseignants;
- La disponibilité des enseignants;
- L'accueil des étudiants;
- Les nombreuses mesures facilitant le développement des compétences langagières des étudiants;
- La Didacthèque.

Recommandations

- R1 Que l'on fasse mieux connaître aux futurs enseignants les réalités du marché du travail et les programmes de deuxième cycle dans le domaine.

- R2 Que les conditions d'admission fassent l'objet d'une réflexion dans le but de recruter des candidats ayant de meilleurs dossiers.
- R3 Que l'on s'assure qu'il n'y ait pas des redondances entre les cours.
- R4 Que l'on s'assure de mieux répartir la charge de travail d'une session à l'autre.
- R5 Que l'on accorde une plus grande importance au développement des compétences relatives à l'évaluation des apprentissages, à l'adaptation scolaire et à la gestion de classe.
- R6 Que l'on examine les causes d'abandon du programme.
- R7 Que l'on intègre l'utilisation de méthodes et de moyens pédagogiques novateurs afin de dynamiser l'enseignement universitaire et de préparer les étudiants à suivre cette voie dans leur propre pratique.
- R8 Que l'on s'assure que les salles de cours soient adaptées à la taille des groupes.

PLAN D'ACTION DU DOYEN

Évaluation périodique
Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Plan d'action du doyen
Faculté des sciences de l'éducation
20 mars 2014

Introduction

Le programme de baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BÉPEP), créé dans les années 1970, est rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ). L'enseignement est principalement sous la responsabilité du Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage (ÉEA). À l'automne 2013, le programme comptait 871 étudiants¹.

Il s'agit d'un programme de 123 crédits, d'une durée de 4 ans et menant à un brevet d'enseignement de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Le BÉPEP n'a jamais été soumis à une évaluation périodique. Toutefois, il y a eu une révision du programme en 1994 (CU-94-190) ainsi qu'une refonte en 2002 (CU-2002-66). Cette refonte s'appuyait notamment sur le renouvellement du modèle de formation à l'enseignement proposé par le ministère de l'Éducation dans son document intitulé : *la formation à l'enseignement; les orientations; les compétences professionnelles* (2001). Ce modèle renouvelé se concrétise par la proposition d'un référentiel de 12 compétences professionnelles sur lequel s'appuie le présent programme. Depuis cette refonte datant de 2002, les principaux changements apportés au programme ont trait au remplacement, au retrait, au déplacement ou à l'ajout de certains cours. Bien que le programme soit soumis de façon cyclique à l'évaluation d'un comité d'agrément provincial, il fait l'objet d'une première évaluation périodique institutionnelle.

En 2011, le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), un comité autonome et indépendant relevant de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a procédé à une démarche d'évaluation en vue de l'agrément du BÉPEP et des sept autres programmes de formation à l'enseignement offerts par l'Université Laval. Après avoir analysé le dossier d'autoévaluation soumis par l'Université Laval, des membres du CAPFE ont rencontré divers acteurs concernés par les programmes lors d'une visite à l'Université Laval les 23, 24 et 25 novembre 2011. Le programme est agréé pour 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014². Dans le rapport du comité visiteur, transmis le 18 janvier 2012, on précise que l'agrément du BÉPEP est conditionnel à la réalisation d'un plan d'action dont des mesures devront cibler l'approche-programme. La direction de programme a élaboré un plan d'action en février 2013 en réponse à la demande du CAPFE.

1. Ce document utilise le générique masculin dans le seul but d'alléger le texte.

2. La direction de la FSÉ précise qu'en septembre 2014, le CAPFE rencontrera les directions des programmes de formation à l'enseignement de l'Université, notamment afin de s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action. À la suite de ces échanges, le CAPFE pourra prolonger l'agrément des programmes jusqu'en mars 2016.

Quant à l'évaluation périodique, elle est globalement positive et porteuse d'encouragements. Elle permet de constater que le BÉPEP est un programme pertinent et, dans l'ensemble, de qualité. Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes souligne le soutien apporté au développement des compétences langagières des étudiants et encourage la FSÉ à poursuivre ses efforts dans ce sens. Des recommandations sont néanmoins formulées par le CIEP et le CAPFE pour en améliorer la cohérence et mieux répondre à l'approche-programme exigée par le MELS. La Faculté des sciences de l'éducation entend donner suite aux recommandations formulées par les membres du CIEP.

Principales forces du programme

- Les stages;
- L'expertise complémentaire et diversifiée des enseignants;
- La disponibilité des enseignants;
- L'accueil des étudiants;
- Les nombreuses mesures facilitant le développement des compétences langagières des étudiants;
- La Didacthèque.

Principaux points à améliorer

- L'information sur les réalités du marché du travail et les programmes de 2^e cycle;
- Les conditions d'admission au programme en vue de recruter des candidats ayant de meilleurs dossiers;
- La présence de redondances entre les cours;
- La répartition de la charge de travail d'une session à l'autre;
- L'importance accordée au développement de compétences relatives à l'évaluation des apprentissages, à l'adaptation scolaire et à la gestion de classe;
- Les taux de diplomation;
- La préparation à des méthodes et des moyens pédagogiques novateurs afin de dynamiser l'enseignement universitaire et de préparer les étudiants à suivre cette voie dans leur propre pratique;
- La taille des salles de cours.

Recommandations

Recommandation 1

Que l'on fasse mieux connaître aux futurs enseignants les réalités du marché du travail et les programmes de deuxième cycle dans le domaine.

Concernant les réalités du marché du travail, il convient de mentionner que les conditions d'insertion à l'emploi ne sont pas idéales. En effet, les jeunes diplômés entrent dans la profession par la précarité, passant souvent plusieurs années à faire de la suppléance ou à contrat avant d'avoir accès à un poste qui leur permet d'assumer la responsabilité d'une classe pendant toute une année scolaire. De plus, les tâches

qu'on leur attribue lorsqu'ils débutent dans la profession comportent des contraintes non négligeables. Tout programme doit à la fois s'élever au-dessus des considérations conjoncturelles de la pratique et savoir en tenir compte pour s'arrimer aux exigences des conditions réelles de pratique. Nous devons former de futurs enseignants selon un profil attendu de professionnels susceptibles d'assumer une pleine tâche pour tous les cycles du préscolaire et du primaire tout en les préparant à des conditions initiales de pratiques qui ont leurs propres exigences. Mieux faire connaître aux étudiants les réalités du marché du travail exige que l'on fasse preuve de doigté afin de ne pas les décourager tout en les sensibilisant davantage à ces réalités, notamment durant leur stage.

Actions à mener :

A 1.1 En ce qui a trait à une meilleure connaissance des réalités du marché du travail, deux cours du BÉPEP, l'un en 1^{re} année et l'autre en 4^e année, sont respectivement consacrés aux *Aspects sociaux de l'éducation* (ENP-1001) et aux *Aspects politiques des systèmes scolaires* (ADS-1901). Nous examinerons, avec le ou les professeurs responsables de ces cours, la possibilité d'y intégrer les aspects concernés, à savoir les conditions d'entrée dans la profession, notamment les statuts d'emploi (suppléance) et le fonctionnement des commissions scolaires, voire les programmes des commissions scolaires visant à faciliter l'insertion professionnelle des enseignants débutants.

A 1.2 Concernant les programmes de 2^e et de 3^e cycles, la Faculté a mis sur pied un comité qui travaille actuellement à la refonte du site WEB facultaire en collaboration avec le Bureau du recrutement étudiant dans le but de mieux faire connaître aux étudiants l'ensemble des programmes offerts à la Faculté et les liens entre eux. Cette recommandation sera donc prise en compte dans la démarche entreprise afin de mieux informer les étudiants, par le biais de notre site WEB sur nos programmes, sur les emplois auxquels ils conduisent et les possibilités de poursuite des études aux cycles supérieurs.

A.1.3 Par ailleurs, la Faculté a également instauré une journée de la recherche, qui se tient à la session d'hiver, journée à laquelle sont invités à participer les étudiants de 1^{er} cycle de tous les programmes dans le but de leur faire connaître les recherches menées à la Faculté et les possibilités qu'ils ont de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Une attention particulière sera portée aux modes de sollicitation des étudiants du BÉPEP à cette journée. Par exemple, certains cours pourront être identifiés pour une sollicitation plus personnalisée des étudiants à cette journée par l'intermédiaire des professeurs ou chargés de cours qui en sont responsables.

Recommandation 2

Que les conditions d'admission fassent l'objet d'une réflexion dans le but de recruter des candidats ayant de meilleurs dossiers.

Les données que nous avons récoltées révèlent que de 2002 à 2012 le pourcentage d'étudiants faibles a augmenté dans le programme; cela vaut pour la cote R (dernière personne ayant reçu une offre d'admission en 2002 : cote R de 25,7; en 2012 : cote R de 22); cela vaut aussi pour les résultats au test diagnostique de français à l'entrée (TFLM) (étudiants ayant obtenu moins de 60 % au test en 2002 : 24,1 %; en 2012 : 41,6 %). Malgré toutes les mesures d'aide et de soutien à la réussite, entre autres en français, l'attrition dans le programme, étalée sur les quatre années, est d'environ 30 %, selon les cohortes.

Une première remarque : ce n'est pas en faisant connaître les conditions d'emploi difficiles à l'entrée dans la profession qu'on arrivera à recruter des étudiants plus forts dans la formation. Les recommandations 1 et 2 peuvent entrer ici en conflit.

Une seconde remarque : la faible valorisation sociale de la profession enseignante peut expliquer en partie l'attrait mitigé à l'endroit de la formation à l'enseignement pour les candidats présentant de meilleurs dossiers qui risquent d'être davantage attirés par une profession socialement plus valorisante ou attrayante.

Une troisième remarque : le recrutement de candidats ayant de meilleurs dossiers suppose qu'on examine la possibilité de resserrer les critères d'admission, ce qui permettrait de ne pas devoir se rendre à la cote R de 22 pour le dernier candidat admis. Cela risquerait toutefois de porter atteinte au contingentement fixé à 270 étudiants par année.

Actions à mener :

A 2.1 Dans le but d'attirer dans notre programme des étudiants ayant un meilleur dossier, nous comptons donner le mandat au bureau de recrutement et de promotion de la Faculté, en lien avec le comité de programme, d'examiner la problématique du recrutement et de formuler des recommandations en vue d'attirer dans le programme des candidats ayant de meilleurs dossiers.

A 2.2 La problématique du recrutement et de l'attraction dans nos programmes d'enseignement d'étudiants ayant de meilleurs dossiers sera également abordée à l'ADEREQ (Association des doyens, doyennes, directeurs et directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec).

A.2.3 Avec la collaboration de l'Association étudiante du BÉPEP qui est très active, nous comptons impliquer des étudiants très engagés dans le programme, notamment des hommes qui sont sous-représentés dans ce programme, afin qu'ils puissent agir comme ambassadeurs du BÉPEP dans les cégeps lors des démarches de recrutement.

Recommandation 3

Que l'on s'assure qu'il n'y ait pas des redondances entre les cours.

Il convient de nuancer la question de la redondance entre les cours. Il peut se faire que certaines approches, perspectives ou théories soient abordées dans plus d'un cours, mais sous des angles différents. On parlera davantage ici de complémentarité que de redondance. On doit toutefois s'assurer que les mêmes contenus ne soient pas repris sous la même forme d'un cours à l'autre et c'est sur cet aspect que nous allons nous concentrer.

Les principes de cohérence, progression et intégration qui guident l'approche programme au BÉPEP nous invitent à être particulièrement sensibles à la question des redondances possibles entre les cours. Un travail de concertation a d'ailleurs été entrepris en lien avec le plan d'action du CAPFE afin d'assurer une meilleure concertation et complémentarité entre les cours :

- Des rencontres de concertation ont été organisées entre les formateurs (professeurs et chargés de cours) intervenant en 1^{re} et en 2^e années dans les cours de fondements en vue précisément d'examiner les recouvrements possibles entre certains cours.

- En concertation avec l'École de langues, nous avons examiné les redondances possibles entre les cours d'appoint en français, qui sont sous la responsabilité de l'École de langues, et le cours de Grammaire française de base pour l'enseignement, sous la responsabilité de la FSE.
- Dans la perspective d'assurer une meilleure continuité entre les cours relatifs à la didactique du français, nous avons supprimé le cours de Développement du langage, qui présentait des redondances avec d'autres cours, au profit d'une augmentation des crédits en Éducation préscolaire et en Technologie éducative.
- Nous avons également entrepris la refonte de trois cours liés à l'enseignement de la langue française au primaire sur la base des objectifs suivants : intégrer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et séquencer les cours de formation en ce domaine en se basant sur la séquence des cycles du primaire.

Ce travail de concertation, qui va d'ailleurs dans le sens des recommandations du CAPFE, est bien sûr à poursuivre. Il faut néanmoins noter que cette concertation a ses limites : 70 % des enseignants du programme sont des chargés de cours; ces derniers sont déjà très engagés; mais leurs disponibilités pour une concertation en dehors de leur tâche de chargés de cours sont très limitées. Il s'avère donc difficile de leur demander de participer bénévolement, si l'on peut dire, à des rencontres de concertation.

Actions à mener :

A.3.1 Nous comptons néanmoins poursuivre le développement de l'approche-programme au BÉPEP en fonction des trois principes qui la guident : cohérence entre les cours, progression du cheminement et intégration théorie-pratique. Les consultations montrent que le programme va dans la bonne direction en ce sens tout en mentionnant un besoin de continuer à améliorer l'arrimage entre les cours (cohérence, progression) et la résonance des cours théoriques dans la pratique (intégration). Pour ce faire, nous élargirons la démarche de concertation à d'autres cours du programme, de façon à nous assurer à la fois de la progression des apprentissages et de l'absence de redondance entre ces cours.

A.3.2 Nous comptons également, dans ce même esprit d'un développement de l'approche-programme au BÉPEP, accroître la collaboration entre la direction de programme et l'association étudiante du BÉPEP, notamment par le comité de programme, afin de renforcer les liens entre les activités de formation proposées par l'Association (conférences, tables rondes, etc.) et les activités de formation du programme.

Recommandation 4

Que l'on s'assure de mieux répartir la charge de travail d'une session à l'autre.

Le maximum est fait pour équilibrer le cheminement des étudiants d'une session à l'autre. Mais la faiblesse de nos étudiants oblige à des mesures d'appoint, entre autres, en français, qui alourdissent notamment la première année de formation. Cette même faiblesse des étudiants fait en sorte que beaucoup prennent du retard pour cause d'échec, de sorte qu'il faut leur aménager des cheminements particuliers pour des reprises de cours, voire des reprises de stages. Cela contribue au déséquilibre de la charge de travail d'une session à l'autre pour ces étudiants. On suggère aux étudiants en probation, qui éprouvent des difficultés dans plusieurs cours, d'alléger leurs sessions. Plusieurs hésitent toutefois à le faire de crainte de ne pas pouvoir terminer leur programme en 4 ans.

Mentionnons que dans la structure du programme, les cours en fondements de même que les cours de didactique se situent durant leurs deux premières années de formation. Cette structure tient à la logique du programme qui consiste à poser les fondements de l'activité éducative avant d'aborder cette activité en contexte. Or, les cours de fondement et de didactique sont souvent perçus par les étudiants comme plus exigeants parce que généralement plus théoriques.

La seconde année est également celle où les stages s'intensifient et où les étudiants ont à réaliser une première activité d'intégration cours-stages.

En ce qui a trait au meilleur équilibre entre les sessions, des ajustements significatifs ont été apportés au cours des deux dernières années à l'activité d'intégration de la 4^e session. Dans les premières années de son implantation, cette activité d'intégration cours stage de 2^e année était perçue, à raison, comme étant particulièrement exigeante pour les étudiants, contribuant sans doute au sentiment de déséquilibre entre les sessions. Des consultations à propos de cette activité ont été menées auprès de l'Association étudiante du BÉPEP et des modifications significatives ont été apportées de manière à alléger cette activité et à améliorer l'encadrement offert aux étudiants de même que la concertation entre les divers intervenants.

Actions à mener :

A.4.1 Nous comptons à la fois mieux informer les étudiants qui ont à reprendre des cours en français des exigences que cela représente et étendre à ceux-ci la recommandation faite aux étudiants en probation d'alléger leur session afin de ne pas compromettre leur réussite à ces cours.

A.4.2 Nous avons l'intention de poursuivre le travail d'ajustements à l'activité d'intégration de 2^e année, notamment la concertation avec les stages, de façon à mieux arrimer les attentes du stage et celles de l'activité d'intégration.

A.4.3 En ce qui a trait aux travaux et examens dans les cours de 1^{re} et de 2^e années, nous en ferons un thème de concertation entre les formateurs de manière à faire en sorte que les exigences des professeurs soient à peu près semblables afin d'assurer un meilleur équilibre entre les cours et une répartition plus équitable des travaux d'une session à l'autre.

Recommandation 5

Que l'on accorde une plus grande importance au développement des compétences relatives à l'évaluation des apprentissages, à l'adaptation scolaire et à la gestion de classe.

L'obligation de former à l'ensemble des compétences attendues, incluant la formation à l'enseignement de toutes les composantes de l'éducation préscolaire et de toutes les disciplines du primaire, limite la distribution des crédits de formation supplémentaires pour certains aspects considérés dans les consultations comme insuffisants. C'est ce qu'on appelle l'économie générale d'un programme qui comporte 123 crédits, répartis sur 4 ans. Il faut donc sortir de la seule logique des crédits supplémentaires de formation initiale.

Les consultations témoignent d'une convergence (employeurs, diplômés et étudiants, et cela sur plus d'une question) quant au constat d'une insuffisance de formation concernant la gestion de l'intervention auprès des élèves présentant des handicaps et des difficultés d'apprentissage ou de comportement. Il convient toutefois

de noter une certaine confusion dans les consultations autour du concept de gestion de classe qui est en soi un concept très large (organisation de l'apprentissage en groupe-classe et relation maître-élèves), mais qu'on semble utiliser en l'associant plus spécifiquement, dans les consultations, à la gestion des élèves présentant des handicaps et des difficultés d'apprentissage ou de comportement.

Dans son évaluation du programme du BÉPEP, le CAPFE souligne comme étant l'une des forces du programme la collaboration entre cours et stage pour la formation à la gestion de classe en 3^e année du BÉPEP. Cette activité doit donc être maintenue.

La formation insuffisante en gestion de classe semble rattachée à la compétence 7, relative à la gestion des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. Des questions se posent quant à la manière de remédier à cette insuffisance.

Dans le domaine de l'adaptation scolaire, on peut se demander si la formation initiale peut faire plus en termes de développement de compétences sachant qu'une part des compétences en ce domaine, où les problèmes de pratique sont très contextualisés, ne se développe que dans l'expérience même de la pratique. La question qui se pose est la suivante : qu'est-ce qui appartient à la formation initiale et qu'est-ce qui appartient à la formation continue? On peut penser le programme comme devant préparer les futurs enseignants à entrer en profession comme des experts de l'enseignement primaire, prêts à affronter toutes les situations de pratique. On peut aussi penser le programme comme étant seulement la première étape d'une formation qui se poursuit en contexte d'expérience de pratique, selon les besoins de la tâche qui est dévolue à l'enseignant et les changements qui interviennent dans la prescription de cette tâche.

En matière de formation continue, la FSE offre déjà des formations complémentaires en adaptation scolaire :

- un DESS en adaptation scolaire sur les difficultés d'apprentissage;
- un DESS en adaptation scolaire sur les difficultés comportementales;
- un microprogramme de 2^e cycle en intervention pédagogique – difficulté langagière;
- un microprogramme de 2^e cycle en prévention de la violence en milieu scolaire.

Par ailleurs, outre les cours dédiés à l'Adaptation scolaire (ENP-1005) et aux Élèves en difficulté de comportement (ENP-2006), il convient d'intégrer la préoccupation des élèves en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à celle, plus large, de la gestion de la diversité (culturelle, ethnique, socio-économique, etc.) qui caractérise les classes actuelles. Cela invite à aborder de manière transversale la formation des futurs enseignants au regard de la diversité des apprenants, des approches et des moyens d'enseignement. C'est d'ailleurs l'une des recommandations du Comité de partenariat en formation initiale et continue du MELS que soit intégrée à l'ensemble des cours la préoccupation à l'égard des élèves présentant un handicap ou des difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) puisqu'ils sont maintenant inclus dans la classe régulière.

Dans le domaine de l'évaluation des apprentissages, le programme de formation de l'école québécoise est lui-même porteur d'ambiguïté. En effet, il promeut une approche par compétences qui accorde une place importante au jugement professionnel de l'enseignant et met de l'avant l'évaluation intégrée à l'apprentissage. Toutefois, les nombreux soubresauts du Ministère concernant l'évaluation des apprentissages et le retour aux notes chiffrées ont contribué à engendrer des confusions dans le milieu et ont entraîné une certaine déstabilisation au regard des moyens d'évaluation à privilégier. Nous sommes bien conscients des défis que pose l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences et très sensibles aux besoins de formation complémentaire exprimés par les personnes interrogées.

Une attention particulière sera donc portée aux compétences 5 et 7, relatives à *l'évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (C5)* et à *l'adaptation des interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap (C7)*.

Actions à mener :

A.5.1 En ce qui concerne la gestion de classe, on retrouve en 3^e année de formation, à la 5^e et à la 6^e sessions, le Projet d'intégration cours-stage en gestion de classe, mis en œuvre en 2003. En effet, le cours *Intervention pédagogique et gestion de classe* (ENP-2005-2007) comme le stage de 3^e année (ENP-2500-2510) s'étendent sur 2 sessions permettant une alternance théorie et pratique privilégiée. Comme ils visent le développement de la même compétence, soit celle de gestion de classe, cela permet de définir des objectifs et des contenus de formation complémentaires et intégrateurs et de mettre à contribution les contenus du cours dans la supervision des stagiaires. À l'intérieur de ce projet, l'équipe de superviseurs a bénéficié de différentes formations, notamment la mise en place d'un dispositif d'études de cas de supervision, leur permettant de consolider leur rôle dans l'intégration du cours et du stage. Nous comptons assurer les conditions qui vont permettre la poursuite et la consolidation de ce projet.

A.5.2 En ce qui a trait à l'adaptation scolaire, nous examinerons, en collaboration avec les professeurs responsables dans ce domaine, les cours concernés en lien avec les besoins de formation exprimés.

A.5.3 Dans le souci de tenir compte de la diversité des élèves, nous comptons mobiliser les responsables des cours de didactique afin d'examiner, de l'intérieur des cours existants, comment sont prises en compte les difficultés d'apprentissage, question d'intensifier la formation sur cette compétence 7 de gestion des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, de l'intérieur même des disciplines d'enseignement .

A.5.4 Toujours en ce qui a trait à l'adaptation scolaire, il est important de clarifier ce qui appartient à la formation initiale et ce qui appartient à la formation continue et de mieux identifier les complémentarités à établir entre les deux, sachant que cette compétence s'inscrit dans une catégorie de compétences qui tiennent de l'adaptation en contexte de pratique (Catégorie du référentiel : Contexte social et scolaire; compétence 7 : *adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou un handicap*). Dans cette optique, il nous semble pertinent d'établir un lien avec la Recommandation 1 en faisant mieux connaître aux étudiants inscrits au BÉPEP les programmes de DESS en adaptation scolaire ainsi que les microprogrammes sur les difficultés langagières et la prévention de la violence scolaire. Mentionnons que ces deux microprogrammes ont d'ailleurs été développés dans le cadre des Chantiers 7 du MELS axés sur la formation continue des enseignants.

A.5.5 Concernant l'évaluation des apprentissages, nous en ferons un thème de concertation entre les professeurs ou chargés de cours qui interviennent dans le cours dédié à l'évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire et dans les cours de didactique, puisque l'évaluation, tant formative que sommative, est une préoccupation transversale à l'ensemble des didactiques.

A.5.6 Nous comptons également revoir la place qu'occupe la formation à la compétence relative à l'évaluation des apprentissages dans les stages, plus spécifiquement au stage IV où les futurs enseignants ont à évaluer les élèves formativement et sommativement à l'intérieur des trois mois que dure le stage, voire à rencontrer les parents autour de cette évaluation.

A.5.7 Enfin, dans une perspective de formation continue, le vice-décanat aux études de 1^{er} cycle et à la formation continue explorera, en lien avec le bureau de recrutement et de promotion, la pertinence de développer un microprogramme de 2^e cycle portant spécifiquement sur l'évaluation tant formative que sommative dans une approche par compétences.

Recommandation 6

Que l'on examine les causes d'abandon du programme.

Nous constatons que le taux d'abandon n'est pas nécessairement plus élevé que dans d'autres programmes de l'Université. De plus, la Faculté a mis en place plusieurs mesures de soutien afin d'améliorer la qualité du français et de favoriser le développement des compétences langagières des étudiants. La réussite du TECFÉE (Test de certification en français écrit pour l'enseignement) étant une condition à la poursuite des études dans tous les programmes de formation à l'enseignement, la Faculté est en train de finaliser le développement d'un cours en ligne destiné à tous les étudiants des baccalauréats en enseignement de l'Université Laval qui ont échoué la partie Code linguistique du test. Nous pensons que de telles mesures de soutien peuvent contribuer à contrer les cas d'abandon pouvant résulter de l'échec au TECFÉE.

Par ailleurs, une enquête menée avec les cohortes de 2005 et de 2006 afin d'investiguer la problématique de l'abandon des études au BÉPEP a permis de constater qu'aucune cause ne ressortait de manière importante. Quelques faits saillants se dégagent de cette analyse :

- les cas d'exclusion sont peu nombreux;
- environ 20 % des nouveaux admis abandonnent par manque d'intérêt pour le domaine (changements de programme).

Enfin, on ne peut passer sous silence la faible valorisation de la profession enseignante, évoquée plus haut, qui peut non seulement constituer un frein au recrutement, mais également avoir un impact possible sur l'intérêt pour le domaine et la poursuite dans le programme.

Le BÉPEP est très sensible à l'appui à la réussite qui est apporté aux étudiants, que ce soit à travers l'encadrement offert par les professeurs et chargés de cours ou encore par la direction de programme ainsi que par l'agente et le conseiller à la gestion des études qui ont à cœur d'informer les étudiants sur leur cheminement dans le programme et d'assurer un suivi.

Actions à mener :

A.6.1 Nous avons pu constater au fil des ans l'impact positif des mesures de soutien en français, apportées aux étudiants en enseignement. Un nombre croissant d'étudiants fait appel au service d'aide en français de la Faculté qui offre des ateliers et du tutorat aux étudiants ayant échoué le TECFÉE. Nous comptons poursuivre ces mesures de soutien qui répondent manifestement à un besoin de nombreux étudiants inscrits dans le programme du BÉPEP.

A.6.2 Un travail énorme reste à faire pour que la profession enseignante soit davantage valorisée socialement. Au sein même de notre Faculté, un effort particulier sera fait, en lien avec le Réseau des écoles associées, pour s'assurer que les enseignants associés, en collaboration avec les responsables de

stages, participent à la valorisation de la profession dans les stages. Les praticiens en place sont des ambassadeurs privilégiés pour valoriser la profession auprès des étudiants des étudiants qu'ils accueillent dans leur école et dans leur classe.

Recommandation 7

Que l'on intègre l'utilisation de méthodes et de moyens pédagogiques novateurs afin de dynamiser l'enseignement universitaire et de préparer les étudiants à suivre cette voie dans leur propre pratique.

La pédagogie universitaire est très différente de la pédagogie au préscolaire et au primaire. Ce sont des contextes d'enseignement et d'apprentissage qui répondent à des buts et des défis complètement différents. Pour la pédagogie universitaire, pensons simplement au développement des cours à distance, à la taille variée des groupes d'apprenants en contexte universitaire, aux liens d'intégration entre la théorie et la pratique, entre les cours et les stages, qui conditionnent et orientent ce qu'on peut entendre par approches novatrices. On ne peut donc pas associer, dans un but de modélisation, la manière d'enseigner à l'université et la manière d'enseigner au préscolaire et au primaire. Être novateur en pédagogie universitaire peut prendre un sens très différent d'être novateur en pédagogie de l'enseignement primaire.

Par ailleurs, on ne peut pas passer sous silence le fait que le nombre de professeurs à la Faculté a diminué au cours des dernières années en dépit d'un accroissement du nombre d'étudiants. Le nombre de chargés de cours qui enseignent dans nos programmes est allé en augmentant : ils comptent pour 70 % des enseignants du programme; ils sont déjà très engagés, mais leurs disponibilités pour une concertation en dehors de leur tâche de chargés de cours sont très limitées. De plus, les compressions budgétaires ont par ailleurs eu pour impact d'augmenter la taille des groupes (sections de cours), ce qui n'est pas sans impact sur la capacité d'innover dans les programmes.

Actuellement, les activités d'intégration cours-stages sont probablement celles qui se prêtent le mieux à la modélisation de méthodes et de moyens pédagogiques novateurs. Elles font d'ailleurs partie du plan d'action pour la CAPFE dont l'une des recommandations est à l'effet que le programme témoigne de liens serrés et bidirectionnels entre la didactique, la psychopédagogie et la formation pratique. Mentionnons en particulier :

- L'activité d'intégration cours stage de 2^e année qui a pour but de soutenir les étudiants dans la planification d'une situation d'apprentissage favorisant l'intégration des matières au primaire. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cette activité a fait l'objet d'ajustements au cours des deux dernières années et nous comptons y apporter d'autres améliorations ;
- Une nouvelle Activité de synthèse et d'intégration de fin d'études de 3 crédits (ENP-3003) a été introduite cette année. Cette activité se développe en trois étapes : 1) pendant son stage final de 7^e session, l'étudiant réalise son Projet d'intervention en contexte (PIC) qui est une activité d'enseignement et d'apprentissage représentant un défi pédagogique; 2) après le stage, à la session 8, l'étudiant analyse son Projet à partir de traces qu'il en a recueillies au moment de son déroulement; 3) l'étudiant, dans le cadre d'un colloque, présente son projet sous l'éclairage de l'analyse qu'il en a faite et en faisant ressortir les savoirs et compétences intégrées. Cette activité est une occasion pour les étudiants de développer des méthodes et des moyens pédagogiques novateurs.

Bien que ces activités soient coûteuses en temps de concertation et peu encouragées, dans un contexte de déficit et de compressions budgétaires, la Faculté entend apporter un soutien accru à leur développement et leur consolidation.

Actions à mener :

A.7.1 L'Activité de synthèse et d'intégration de fin d'études de 3 crédits étant nouvelle de cette année, elle fera certainement l'objet d'ajustements permettant de la peaufiner. Les projets d'intervention en contexte que les étudiants seront amenés à réaliser pourront éventuellement constituer des ressources à partager qui alimenteront l'innovation pédagogique.

A.7.2 La Faculté des sciences de l'éducation vient d'obtenir un financement pour une chaire de leadership en pédagogie de l'enseignement supérieur qui lui permettra d'engager un professeur spécialiste du domaine qui sera appelé à collaborer avec les professeurs œuvrant dans le programme.

A.7.3 La Faculté se propose de mieux informer les nouveaux professeurs des formations et services offerts en pédagogie universitaire à l'ensemble de la communauté universitaire par le Bureau des services pédagogiques.

Recommandation 8

Que l'on s'assure que les salles de cours soient adaptées à la taille des groupes.

L'adéquation des locaux est une préoccupation importante à la Faculté.

Actions à mener

A.8.1 Dans le cadre de la Grande campagne de financement de l'Université Laval, la Faculté a fait une demande de soutien concernant tout particulièrement les espaces physiques d'apprentissage dans le but précisément de pallier la désuétude des locaux, l'éparpillement des cours sur le campus et l'absence de regroupement des services et espaces spécialisés.

Suites à donner : calendrier et responsabilités

Les actions visant à assurer le suivi de l'évaluation institutionnelle du programme du BÉPEP doivent se conjuguer aux actions ciblées dans le plan d'action du CAPFE. Plusieurs de ces actions se recoupent et vont dans le sens aussi bien des recommandations du CAPFE que de celles du CIEP. C'est le cas en particulier de celles qui touchent à la concertation entre les formateurs (A.2, A.5 et A.5.5), puisque le plan d'action pour le CAPFE prévoit l'organisation de rencontres entre les divers intervenants (professeurs, chargés de cours et superviseurs de stage) autour de problématiques partagées. À la suite des recommandations du CIEP, les thèmes retenus comme objet de concertation seront les suivants :

- Les exigences relatives aux travaux et examens dans les cours de 1^{re} et de 2^e années;
- Les redondances dans les cours;
- La prise en compte de l'Adaptation scolaire et plus largement de la diversité des élèves dans les cours de didactique, en concertation avec les cours dédiés à l'adaptation scolaire;

- La prise en compte de l'évaluation des apprentissages dans les cours de didactique en concertation avec le cours consacré à la mesure et à l'évaluation;
- La place qu'occupe l'évaluation des apprentissages dans les stages, particulièrement au stage 4.

Mentionnons que le plan d'action pour le CAPFE repose également sur une concertation entre les différents programmes de formation à l'enseignement, y incluant les spécialités. C'est dans le cadre des rencontres de la Table de coordination des programmes de formation à l'enseignement que s'effectue le suivi dans la mise en œuvre de ce plan d'action. Le CAPFE rencontrera les responsables des programmes de formation à l'enseignement en septembre 2014.

Outre les actions menées pour répondre aux recommandations du CAPFE, la direction de la Faculté assurera au cours de l'année 2014-2015 le suivi des actions faisant suite aux recommandations du CIEP.

Échéancier et responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action

Éléments du plan d'action	Date anticipée de réalisation*	Responsable
<p>R1 : Que l'on fasse mieux connaître aux futurs enseignants les réalités du marché du travail et les programmes de deuxième cycle dans le domaine.</p> <p>a) Examiner la possibilité d'intégrer à deux cours du programme une meilleure connaissance des réalités du marché du travail.</p> <p>b) Profiter de la refonte du site WEB facultaire pour mieux faire connaître les programmes de 2^e cycle.</p> <p>c) Encourager la participation des étudiants à la journée de la recherche par le biais des cours du BÉPEP.</p>	<p>Automne 2014 (à mettre en place et à poursuivre).</p> <p>Hiver et automne 2014.</p> <p>Hiver 2015.</p>	<p>a) Comité de programme en collaboration avec l'Association étudiante du BÉPEP.</p> <p>b) Comité de refonte du site Web facultaire en lien avec le bureau de recrutement.</p> <p>c) Vice-décanat à la recherche en collaboration avec le comité de programme.</p>
<p>R2 : Que les conditions d'admission fassent l'objet d'une réflexion dans le but de recruter des candidats ayant de meilleurs dossiers.</p> <p>a) Examiner la problématique du recrutement.</p>	<p>Automne 2014</p>	<p>a) Bureau de recrutement et de promotion de la Faculté en lien avec le comité de programme et l'Association étudiante du BÉPEP.</p>
<p>R3 : Que l'on s'assure qu'il n'y ait pas des redondances entre les cours</p> <p>a) Poursuivre le développement de l'approche programme</p>	<p>Hiver et automne 2014 (rencontre avec le CAPFE prévue pour septembre 2014)</p>	<p>a) Comité de programme en collaboration avec l'Association étudiante du BÉPEP.</p>

<p>R4 : Que l'on s'assure de mieux répartir la charge de travail d'une session à l'autre</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Améliorer le suivi des étudiants ayant des cours d'appoint en français. b) Poursuivre le travail d'ajustement de l'activité d'intégration de 2^e année. c) Mieux répartir les travaux et examens en 2^e année. 	<p>Automne 2014 et Hiver 2015</p> <p>Hiver 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Conseiller à la gestion des études en collaboration avec la direction de programme b) Direction de programme et professeurs responsables de cette activité. c) Direction de programme et responsables des cours concernés.
<p>R5 : Que l'on accorde une plus grande importance au développement des compétences relatives à l'évaluation des apprentissages, à l'adaptation scolaire et à la gestion de classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Assurer les conditions permettant la poursuite et la consolidation du projet de 3^e année en gestion de classe. b) Intensifier, par la concertation, la prise en compte, dans l'ensemble des cours, de la problématique de l'adaptation scolaire et de celle de l'évaluation des apprentissages. c) Revoir la place qu'occupe au stage 4 la compétence relative à l'évaluation des apprentissages. d) Explorer la pertinence de développer un microprogramme de 2^e cycle sur l'évaluation dans une approche par compétences. 	<p>Automne 2014 et Hiver 2015</p> <p>Hiver 2014, Automne 2014 et Hiver 2015.</p> <p>Automne 2014 et Hiver 2015</p> <p>Hiver 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Direction de programme en collaboration avec direction du département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage (EEA). b) Direction de programme en concertation avec les enseignants impliqués dans le programme. c) Comité de programme en collaboration avec les responsables de formation pratique. d) Direction de la Faculté en collaboration avec le bureau de promotion et de recrutement de la Faculté.
<p>R6 : Que l'on examine les causes d'abandon du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Poursuivre les mesures de soutien offertes par le service d'aide en français de la Faculté. b) Impliquer davantage les praticiens de terrain (enseignants associés des stages) dans la valorisation de la profession enseignante. 	<p>Automne 2014 et Hiver 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Direction de la Faculté en collaboration avec le service d'aide en français. b) Direction de programme en collaboration avec le bureau des stages et le Réseau des écoles associées.

<p>R7 : Que l'on intègre l'utilisation de méthodes et de moyens pédagogiques novateurs afin de dynamiser l'enseignement universitaire et de préparer les étudiants à suivre cette voie dans leur propre pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Favoriser le partage des ressources que vont constituer les projets d'intégration en contexte de fin d'études. b) Encourager, par l'intermédiaire de la chaire en pédagogie universitaire, la collaboration du spécialiste du domaine avec les professeurs oeuvrant au BÉPEP. c) Mieux informer les nouveaux professeurs des formations et services offerts en pédagogie universitaire. 	<p>Hiver 2015</p> <p>Hiver 2015</p> <p>Automne 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Direction de programme en collaboration avec le ou les professeurs responsables de l'activité d'intégration de 4^e année. b) Département d'ÉAA en collaboration avec la direction de la Faculté c) Département d'ÉEA et direction de la Faculté
<p>R8 : Que l'on s'assure que les salles de cours soient adaptées à la taille des groupes</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Assurer le suivi de la demande de soutien concernant les espaces physiques d'apprentissage. 	<p>Automne 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Direction de la Faculté

*** Il convient de mentionner que les actions entreprises ou à entreprendre vont se poursuivre, les mesures d'amélioration d'un programme devant s'inscrire dans la continuité tout en tenant compte des recommandations du CAPFE.**

Conclusion

Rappelons que les programmes d'enseignement étant soumis à l'évaluation du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) du MELS, c'est la première fois que le programme du BÉPEP est soumis à une évaluation institutionnelle. Celle-ci a permis d'apporter sur le programme un regard complémentaire à celui du CAPFE. Tout en soulignant la pertinence et la qualité du programme, ces évaluations, qui parfois convergent et d'autres fois se complètent, font ressortir un certain nombre d'aspects à bonifier ou à améliorer. C'est dans une perspective d'amélioration continue du programme, tenant compte à la fois de l'évolution de la clientèle et de ses besoins ainsi que des exigences de qualification à la profession, que s'inscrit le plan d'action proposé.

Remerciements

À la suite de l'examen du rapport d'autoévaluation, des consultations menées auprès des étudiants, des diplômés, des professeurs, chargés de cours et responsables de formation pratique, des employeurs, ainsi que du rapport d'évaluation du CAPFE, la Faculté tient à remercier sincèrement ceux qui ont participé à cet important exercice d'évaluation du programme. Nous remercions particulièrement la direction de programme du BÉPEP de même que le Vice-rectorat aux études pour leur contribution à la qualité de cette évaluation.

Marcel Monette
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation